

Le port de Saint-Elme continue de mobiliser

AMÉNAGEMENT Après la manifestation des plaisanciers qui réclament le dragage, l'association « Mieux vivre à St-Elme » propose un projet alternatif pour tout le quartier

Suite à la manifestation de samedi 11 avril à St-Elme, vous avez été nombreux à réagir. L'association Mieux Vivre à St-Elme, notamment, représentant les riverains et résidents du quartier « à ne pas confondre avec les plaisanciers qui pour la plupart utilisent le port, mais ne vivent pas à St-Elme », souhaite donner son point de vue.

« Nous attendons bien sûr le dragage avec impatience, et sa prise en charge par le syndicat mixte du Levant est une bonne nouvelle, écrit Lucile Gaudin-Bordes, secrétaire de l'association. Pour autant, nous ne confondons pas le dossier du dragage et celui de la rénovation du site de St-Elme, dont dépend le visage futur du port certes, mais aussi du quartier dans son intégralité.

« Les habitants n'ont pas eu leur mot à dire »

Nous nous réjouissons que la nouvelle municipalité ait pris le temps de la réflexion et ainsi d'aménager le principe 4, qui en l'état ne convient à personne, sinon à ceux qui ne jurent que par l'augmentation du nombre



Les résidents du quartier de Saint-Elme attendent le dragage du site avec impatience. Mais leur projet alternatif est soucieux du développement durable. (Photo E. E.)

de places de bateaux et de parking dans le cadre d'une marina.

Rappelons que les Saint-Elmois, réunis lors de l'assemblée générale de l'association du 14 octobre 2005, n'ont pas voté pour le projet n° 4, mais pour un projet alternatif soucieux du site et du développement durable.

Dire qu'ils ont voté le projet

4 à une grande majorité est un mensonge cynique, en effet le projet préparé par l'association a été rejeté au motif qu'il ne répondait pas aux contraintes courantologiques, alors qu'il suffisait de redessiner légèrement le tracé des digues pour le rendre viable. Ce prétexte purement technique, et donc aisément modifiable, a néan-

moins permis de ne pas retenir les idées portées par les habitants et de ne pas associer leurs représentants aux réunions du conseil portuaire. Le projet de l'association, dit projet n° 5, n'a ainsi pas été soumis à enquête publique, et les habitants n'ont, au final, pas eu leur mot à dire sur un dossier qui va modifier considérablement leur

« Que fait la ville ? »

« Je suis souvent au port de Saint-Elme pour la pratique de sport subaquatique. Avec tout le respect que je porte aux élus et représentants de la commune, permettez-moi de réagir sur l'article « Le port de Saint-Elme se meurt, étouffé par les posidonies ». J'abonde dans le sens du président Pascal Venel, car pour la vie locale, les pêcheurs, les riverains, on a vraiment l'impression que le maire n'en a rien à faire de ce problème. Il semble ignorer que c'est par la faute d'une municipalité (il y a plus de trente ans) que ce problème existe (...)

En attendant, les posidonies mortes s'accumulent dans le port après chaque largade et n'en sortent plus. Ce qui laisse présager pour l'été une cinquantaine de bateaux figés dans le port, dans une gangue pestilentielle. Belle image de marque pour la commune (...) Colère des usagers plaisanciers qui paient leurs redevances; colère des propriétaires riverains qui voient leurs biens dépréciés par la proximité d'un tel pourrissoir; étonnement des visiteurs qui ne restent que le temps de nous demander pourquoi on ne fait rien... Il est de la responsabilité du maire de débloquent la situation » Car, poursuit notre lectrice, si rien n'est entrepris, « c'est un peu une forme de lâcheté et désaveu de sacrifier ce quartier. »

SIMONE CATALDO

cadre de vie. La remise à plat que déplorent certains a donc permis que, pour la première fois depuis le début du processus, les riverains soient consultés, et certaines de leurs propositions prises en

compte. Ce que d'aucuns appellent « blocage du dossier » et « amateurisme » est pour nous l'occasion d'un dialogue qui, jusqu'à aujourd'hui, a fait cruellement défaut et auquel nous croyons. »